

Synthèse du rapport d'activité ADOES 2022



En 2022, l'ADOES a mis en place **68 sessions de formations**, réparties comme suit :

- **26 sessions** en réponse à l'appel d'offres du catalogue de formation de la branche ÉCLAT via Uniformation ; (contre 19 en 2021) –
- **14 sessions** de formation à la carte ; (contre 13 en 2021)
- **28 sessions** de formation du catalogue ADOES (en inter-entreprises). (contre 24 en 2021)

Le nombre de sessions animées en distanciel a diminué entre 2021 (45 sessions) et 2022 (33 sessions).

Répartition des formations à distance en 2022 :

- 7 sessions dans le cadre du catalogue de la branche ÉCLAT (Uniformation) (contre 14 en 2021).
- 4 sessions à la carte (contre 10 en 2021).
- 22 sessions inter-entreprises (contre 21 en 2021).

En plus, 3 sessions mixtes inter-entreprises ont eu lieu en 2022.

Les 68 sessions de formation (contre 56 en 2021) représentent, en cumul, 8229 heures de formation en 2022 **(+22,6% par rapport à 2021)**, réparties sur 102 jours.

En 2022, ces actions de formation ont été dispensées auprès de **679 stagiaires qui ont reçu un certificat de réalisation**, soit **une hausse de 19,1% par rapport à 2021**.

Bilan synthétique des formations ADOES

Année	Appel d'offres UNIFORMATION		A la carte (intra)		Catalogue ADOES (inter)	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
2018	366	142	36	33	21	29
2019	395	168	128,5	83	98	113
2020	268	122	40	50	182	172
2021	369	154	127.5	145	212	271
2022	467	229	175	162	231	288

Les fonctions exercées par les participants

Les fonctions des participants aux formations inter-entreprises et à la carte	
Directeur, adjoint de direction, secrétaire général	46%
Comptable, gestionnaire de paie	12,6%
Coordinateur, référent territorial	9,7%
DAF/RAF	5%
Responsable RH, adjoint RH, assistant RH	5%
Administrateur, président	4,7%
Responsable de service	4,2%
Assistant administratif, assistante de direction	2,6%
Autres (chargés de mission, chargés de formation, juristes...)	10,2%

La qualité des formations dispensées en 2022

Le groupe projet Qualiopi **s'est réuni à trois reprises en 2022**. Un audit interne a également été mené pour préparer l'audit de surveillance de 2023.

Le partenariat avec les intervenants externes de l'ADOES a permis de proposer 10 thématiques de formation RH/gestion d'association en 2022. Des échanges avec les intervenants ont lieu une à deux fois par an pour faire le bilan des formations et échanger sur les améliorations à mettre en place pour les prochaines sessions.

En 2022, les notes des formations de l'ADOES sont comprises **entre 18,5/20 et 20/20 pour les formations du catalogue ECLAT Uniformation** et **entre 7,8/10 et 9,1/10 pour les formations du catalogue inter-entreprises.**

Arrivée d'une **nouvelle directrice de l'ADOES** et **réorganisation du service en l'absence de l'assistante formation** entre mai et novembre 2022.

Cinq nouvelles thématiques de formation ont été inscrites au catalogue de l'ADOES en 2022 :

- -Encadrer son équipe au quotidien, animé par LMCRH
- -Présider le CSE dans les structures de 50 salariés et plus, animé par LMCRH
- -Présider le CSE dans les structures de moins de 50 salariés, animé par LMCRH
- -Comprendre et expliciter le bulletin de paie dans la branche ECLAT (au catalogue Unifformation)
- -RGPD : les enjeux d'une mise en conformité pour votre association, animé par CL Conseil

Une nouvelle intervenante

L'ADOES a noué un nouveau partenariat avec Catherine Legé (CL Conseil) DPO, spécialiste de l'accompagnement des structures dans la mise en place du RGPD.

Merci pour
votre
attention !

ADOES